

FICHE D'INSCRIPTION 2025 - 2026

Date d'inscription : N° adhérent :

Renseignements adhérent :

Nom : Prénom :
Date de naissance : Sexe : F M
Représentant Légal :
Adresse :
Tel mère : Tel père :
Adresse mail :

Les activités

1 - :€
2 - :€
3 - :€
Adhésion MJC : Enfants, étudiant et sans emploi 10€ Adultes 18€ :€
TOTAL :€

Réduction de 10% dès la deuxième activité (la moins chère) pour une famille. Tout membre de l'association doit payer son adhésion. Un seul cours d'essai est autorisé.

Règlement

Les cotisations sont annuelles et le paiement se fait intégralement au moment de l'inscription. Possibilité de payer en 3 fois (Oct, Nov et janvier) en Chq, virement, ANCV, coupon sport, chq collégien, espèce et CB). L'adhésion à la MJC est non remboursable. Validité de septembre à fin juin.

Règlement par : - en 1x de€ - En 3x de€,€,€
IBAN : FR76 1120 6200 0800 3742 0904 361 BIC : AGRIFRPP812

Le remboursement d'une activité n'est possible qu'en cas d'arrêt définitif de votre part. Seule une raison médicale ou professionnelle peut justifier une demande de remboursement. L'adhérent devra donc faire sa demande par lettre accompagné d'un justificatif. Tout trimestre entamé est du.

Autorisations

Je donne mon accord pour : Autoriser la MJC à prendre et utiliser les photographies de mon enfant et/ou moi-même pour illustrer notre communication sur tous supports d'informations

oui non signature :

Le représentant légal autorise l'enfant à adhérer et à pratiquer les activités de la MJC et déclare :

Autoriser la MJC à prendre toutes les mesures qui s'imposent en cas d'accident : oui non

Autorise l'enfant à partir seul après son activité :

oui non

Date :

Signature :

LA CHARTE DE L'ADHÉRENT

La mission de la MJC :

Favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes. Animer un lieu d'expérimentation et d'innovation sociale au plus près des habitants. Encourager l'initiative, la responsabilité et la pratique citoyenne.

Dans ce cadre, la MJC désire promouvoir une Charte de Valeurs Fondamentales inhérentes à la bonne marche de l'association et demande à tous ses membres de s'engager à la respecter en toute circonstance.

#

Le respect

La MJC s'engage à une pratique et à une conception active de la démocratie.

Chaque adhérent s'engage à **respecter les règles de savoir-vivre nécessaires** : présence régulière aux activités, ponctualité, respect des horaires d'accueil de la MJC...

#

La solidarité

Le lien de solidarité doit guider l'action de chacun. Il doit constamment être encouragé et renouvelé, car il symbolise **l'esprit associatif** qui nous anime.

Chaque adhérent s'engage à être **solidaire** du projet socio-éducatif et culturel porté par l'association.

#

La tolérance

La tolérance est un bien précieux qui doit être préservé en toute circonstance. La MJC est ouverte à tous, **sans discrimination**.

Chaque adhérent s'engage à respecter les principes de **laïcité** et tout un chacun dans sa différence.

#

La liberté d'expression

La MJC valorise une pratique active de la liberté d'expression.

Chaque adhérent s'engage à participer au **débat d'idées** dans un esprit de créativité, d'initiative, d'innovation et d'expérimentation.

